



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# Compte-rendu CSE SIÈGE

## 26 et 27 mars 2025

### Points 1 & 2

#### **Point 1. Approbation des Procès-verbaux du CSE des 8 et 9 janvier 2025, 5 février 2025, 5 février 2025 extraordinaire**

Votants : 21 / Pour : 21

#### **Point 2. Information/Consultation du CSE Siège concernant la dérogation du temps de travail du personnel assurant le Festival de Cannes 2025-recueil d'avis**

##### Intervenants :

- M. Frédéric DEBAINS (*Responsable des ressources humaines à la Rédaction Nationale*)
- M. Éric LOOSVELDT (*Chargé de production Cultures, Jeunesse et éducation, Spectacles vivants*)
- M. Olivier CALVAT (*Chargé de production Cultures, Jeunesse et éducation, Spectacles vivants*)
- Mme Magali CAPRA
- Mme Muriel PLEynet (*Directrice de l'information et directrice adjointe*)
- M. Olivier ERNOULT (*Responsable de la planification à la direction de l'Information*)
- M. Clément LEPAGE (*Responsable des ressources humaines de l'Information*)
- M. Thierry TURBOT (*Reportages et moyens de l'information*)

MARS 2025

Les élus ont pris acte des plannings et de la demande de dérogation, notant que la direction a limité l'amplitude horaire à 55 heures par semaine dont le but est d'éviter un dépassement des 60 heures.

Cependant, ils regrettent l'exclusion du service éclairage de l'opération et insistent sur le respect du repos hebdomadaire. Ils regrettent aussi de ne pas avoir eu toutes les réponses concernant la délocalisation des journaux télévisés et la présence de la direction sur place.

Nous dénonçons aussi une inégalité dans les déplacements : les équipes techniques voyagent en train pour respecter les engagements RSE, tandis que les personnalités de France Télévisions bénéficient de l'avion. Nous exigeons l'application stricte des principes RSE et du label Ecoprod, en favorisant systématiquement le train et en organisant le remplacement des présentateurs si nécessaire.

Enfin, les élus demandent un retour sur le réalisé.

**Mise au vote d'un avis** relatif au projet de dérogation du temps de travail assurant le Festival de Cannes 2025.

**Votants : 20 / Pour : 20**

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FO, SNJ, UNSA et CGC s'associent.